

CERTIFICAT DE CONFORMITE
EMBALLAGES NLC-3030-3010-F-002,
NLC-3030-3010-F-003, NLC-3030-3010-F-004 et
NLC-3030-3010-F-005

Date d'émission : 23/04/2026

Je soussigné, VALLEE Louis, en tant que conseiller sécurité transport ADR classe 7, certifie sur la base des documents suivants :

[1] Dossier de sûreté NLC-3030-3010-DS-02

[2] Attestation de conformité NLC-3030-3010-AC-02

Que le modèle de colis constitué par le(s) emballage(s) suivant(s) :

NLC-3030-3010-F-002

NLC-3030-3010-F-003

NLC-3030-3010-F-004

NLC-3030-3010-F-005

Et chargé des contenus tels que décrits dans les annexes 1 et 2 de [2] est conforme en tant que modèle de colis de type :

Excepté, IP1, IP2, type A

Le présent certificat est valable exclusivement pour des utilisations telles que décrites dans la notice d'utilisation référencée NLC-3030-3010-NU-01 et effectuées sous la responsabilité de l'utilisateur.

La validité d'utilisation de la caisse est soumise à la validité de ce certificat, soit une durée de validité de 5 ans à partir de sa mise en service, jusqu'au 23/04/2031.



VALLEE Louis - CST classes 7

VALLEE Louis
Conseiller Sécurité Transport